

COMMANDÉ PUBLIQUE

Décision n°2025-324 : Marché n°25045 Campagne de porte-à-porte commune d'Aix-les-Bains - Quartiers Hypercentre ATTRIBUTION

1 DOCUMENT - Publié le 15 octobre 2025

DÉCISION
N° : 2025-324
Publiée le : 15 OCT. 2025
Publiée à : 15 OCT. 2025
Vidéo : 15 OCT. 2025

COMMANDÉ PUBLIQUE
Marché n°25045
Campagne de porte-à-porte commune d'Aix-les-Bains - Quartiers Hypercentre
ATTRIBUTION

Le Président de Grand Lac,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3211-13,
Vu les délibérations du 23 juillet 2025, du 21 mars 2025 et du 21 juillet 2025 portant
l'adoption du Contrat de Communauté entre le Président de Grand Lac,
Le décret n° 2025-133 du 23 mars 2025 et la loi n° 2025-103 du 21 mars 2025 et de la volonté à M. Yves Mercier, 12^e
Vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
Vu le code de la commande publique.

Considérant la consultation reçue avec la forme d'acte procédure adaptée,
Considérant le public avisé le 22 septembre 2025 sur le projet d'attribution,
Considérant l'analyse des offres,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION
Le Président de la Communauté n°25045 décide à une campagne de porte-à-porte sur la commune d'Aix-les-Bains - Quartiers Hyper Centre avec l'entreprise « Agence de Communication « Le Web » ou « Le Web » » sis à Franceville
Ariège - 09 800 Puygry pour un montant ou montant de 50 000,00 € HT.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS
Une copie de la présente sera adressée à :
- Mme le Préfet de la Savoie
- M. le Recteur
- L'entrepreneur titulaire du Marché - 1208 associés
Gros succès, une fois évaluées, pourront être consacrées :
1. Par le voie du courrier électronique, dans les deux mois suivant son caractère évaluables, par lettre adressée à Grand Lac, le dépôt par écrit devant deux mois au plus tard.
2. Par le voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère évaluables, par transmission d'un recours auprès du Tribunal administratif de Chambéry, Place du Vieux.

Attestation
Le 12^e Vice-Président, délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégué,
par Yves MERCIER Vice-Président Commande publique, travaux, patrimoine, aménagement et gare du voyage
le 15/10/2025 09:46:45



DEC_2025-324.PDF

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 2,4 MO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.